

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1392

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 16

À l'alinéa 56, substituer au mot :

« affection »

le mot :

« affectation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.